

RCS : LYON  
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 05362  
Numéro SIREN : 788 743 474  
Nom ou dénomination : LUMAPPS

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2020 sous le numéro de dépôt B2020/021348

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE** .....  
..... **DE LYON**

Date : 21/07/2020

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2020/021348**  
n° de gestion : **2012B05362**  
n° SIREN : **788 743 474 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 21/07/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

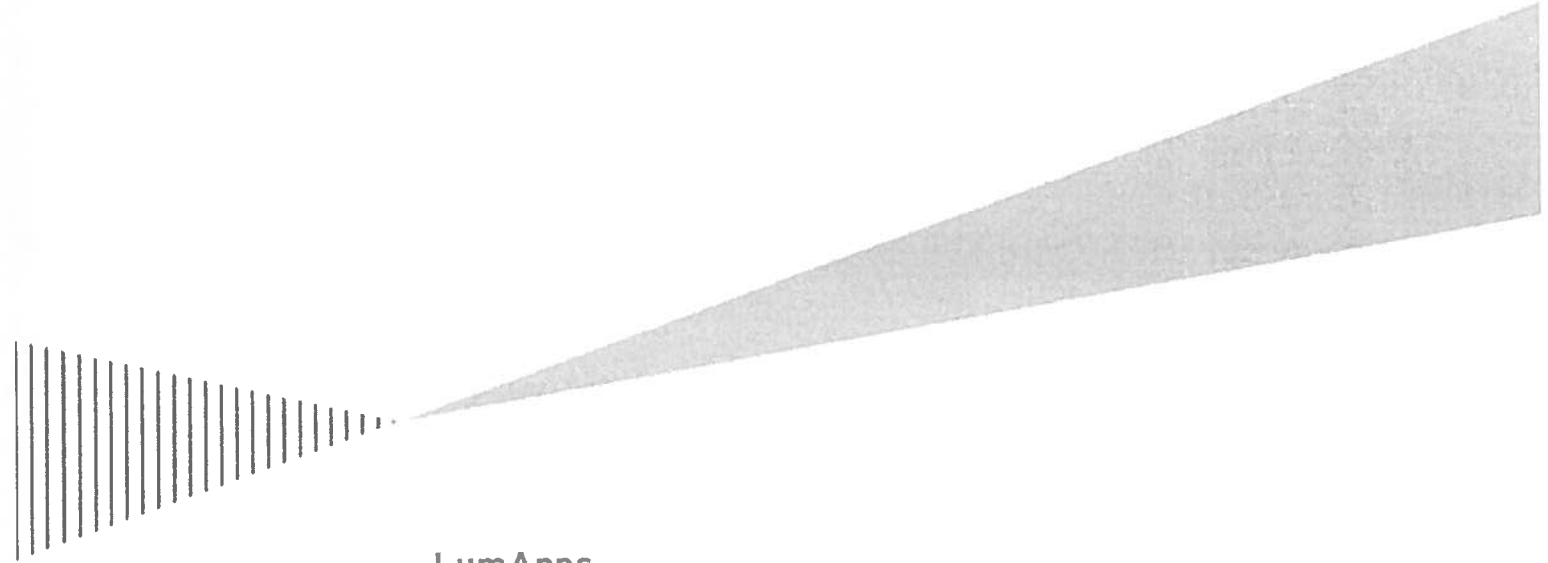
LUMAPPS  
75 Rue François Mermet 69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE

**date de clôture : 31/12/2019**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les évènements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**





# **LumApps**

Exercice clos le 31 décembre 2019

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit



Ernst & Young Audit

Tour First

TSA 14444

92037 Paris-La Defense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00

[www.ey.com/fr](http://www.ey.com/fr)

**LumApps**  
Exercice clos le 31 décembre 2019

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société LumApps,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LumApps relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 19 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### ■ Référéntiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 19 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois appelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 23 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP'.

Jean-Christophe Pernet

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**BILAN ACTIF**

LUMAPPS

ACTIF		Valeurs au 31/12/19		Valeurs au 31/12/18
		Val. Brutes	Amort. & dépréc.	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Capital souscrit non appelé				
Immobilités incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilités incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilités corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilités corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilités financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (1)</b>				
5 958 211,72				
264 484,76				
5 693 726,96				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)				
Autres créances (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3)				
<b>TOTAL (II)</b>				
68 592 830,65				
300,00				
68 592 530,65				
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>				
74 551 042,37				
264 784,76				
74 286 257,61				
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
11 910 917,26				
Charges constatées d'avance (3)				
Autres créances (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3)				
3 805 135,58				
232 184,04				
3 805 135,58				
7 676 752,92				
196 844,72				
7 676 752,92				
2 767 173,53				
<b>TOTAL (I + II + III + IV + V)</b>				
14 678 090,79				

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an (brut)  
(3) Dont à plus d'un an (brut)

**BILAN PASSIF**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital (dont versé : 739 716,00 )	739 716,00	515 232,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	64 584 750,43	5 687 616,19
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	35 023,45	35 023,45
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 047 165,49	-266 615,88
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-3 353 931,36	-1 780 549,61
SITUATION NETTE	59 958 393,03	4 190 706,15
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>59 958 393,03</b>	<b>4 190 706,15</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL (I) Bis</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	95 000,00	95 000,00
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>95 000,00</b>	<b>95 000,00</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 581 452,39	2 797 420,58
Emprunts et dettes financières diverses (3)	46 930,16	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 470 524,88	544 832,23
Dettes fiscales et sociales	2 485 330,40	1 456 587,52
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	84 693,23	39 043,31
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	5 403 067,97	5 496 918,42
<b>TOTAL (III)</b>	<b>14 071 999,03</b>	<b>10 334 802,06</b>
Écarts de conversion passif (IV)	160 865,55	57 582,58
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>74 286 257,61</b>	<b>14 678 090,79</b>
(1) Dont à plus d'un an	2 004 420,62	2 581 204,66
(1) Dont à moins d'un an	12 067 578,41	7 753 597,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

LUMARPS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19	Du 01/01/18	Du 01/01/18	en valeur	en %
<b>Produits d'exploitation (1)</b>					
Ventes de marchandises dont à l'exportation : 5 255 807	11 950 191	8 387 513	8 387 513	3 562 678	42,48
Production vendue (biens et services) dont à l'exportation :	11 950 191	8 387 513	8 387 513	3 562 678	42,48
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>11 950 191</b>	<b>8 387 513</b>	<b>8 387 513</b>	<b>3 562 678</b>	<b>42,48</b>
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation		1 000	1 000	-1 000	-100,00
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	2 501 467	206 426	206 426	2 295 041	
Autres produits	506	16	16	490	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>	<b>14 452 164</b>	<b>8 594 955</b>	<b>8 594 955</b>	<b>5 857 209</b>	<b>68,15</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>					
Achats de marchandises					
Variation de stocks					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes	7 071 669	4 390 501	4 390 501	2 681 168	61,07
Impôts, taxes et versements assimilés	281 301	82 133	82 133	199 167	242,49
Salaires et traitements	7 390 844	4 156 534	4 156 534	3 234 310	77,81
Charges sociales	2 794 245	1 456 739	1 456 739	1 337 506	91,82
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	135 473	68 244	68 244	67 229	98,51
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions	1 138	402	402	736	183,04
Autres charges					
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>	<b>17 674 669</b>	<b>10 154 553</b>	<b>10 154 553</b>	<b>7 520 116</b>	<b>74,06</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-3 222 504</b>	<b>-1 559 598</b>	<b>-1 559 598</b>	<b>-1 662 906</b>	<b>-106,62</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>					
Bénéfice ou perte transférée (III)					
Perte ou bénéfice transféré (IV)					
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	4 538				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	2 352				

## COMpte DE Résultat Synthétique (Suite)

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)	31 341	15 203	16 138	106,15
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	246	1 690	-1 443	-85,42
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change	21 720	8 005	13 715	171,32
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS ( V )</b>	<b>53 307</b>	<b>24 898</b>	<b>28 409</b>	<b>114,10</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	27 875	29 831	-1 956	-6,56
Différences négatives de change	76 107	9 060	67 047	740,04
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement		100 989	-100 989	-100,00
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES ( VI )</b>	<b>103 982</b>	<b>139 880</b>	<b>-35 898</b>	<b>-25,66</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER ( V - VI )</b>	<b>-50 675</b>	<b>-114 982</b>	<b>64 307</b>	<b>55,93</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>-3 273 179</b>	<b>-1 674 580</b>	<b>-1 598 599</b>	<b>-95,46</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	4 004		4 004	
Sur opérations en capital	2 522		2 522	
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS ( VII )</b>	<b>6 526</b>		<b>6 526</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	84 845	9 772	75 073	768,23
Sur opérations en capital	2 433	1 197	1 236	103,23
Dotations amortissements, dépréciations, provisions		95 000	-95 000	
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>87 278</b>	<b>105 969</b>	<b>-18 691</b>	<b>-17,64</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-80 752</b>	<b>-105 969</b>	<b>25 217</b>	<b>23,80</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)				
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>14 511 997</b>	<b>8 619 853</b>	<b>5 892 145</b>	<b>68,36</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>17 865 929</b>	<b>10 400 402</b>	<b>7 465 526</b>	<b>71,78</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>-3 353 931</b>	<b>-1 780 550</b>	<b>-1 573 382</b>	<b>-88,36</b>

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

**ANNEXE COMPTABLE**

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 74 286 257,61 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -3 353 931,36 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Le 23 Décembre 2019, LumApps a procédé à une troisième levée de fonds lors d'une série C menée par Goldman Sachs; Bpifrance (via son fonds Large Venture), IDInvest Partners (investisseur historique), Iris Capital et Famille C ont également participé à cette augmentation de capital.

Cette augmentation de capital d'un montant total de 49.665.109 Euros s'est traduite par l'émission de 152.109 actions nouvelles (nominal 152.109 Euros) avec une prime d'émission de 49.513.000 Euros.

De précédentes augmentations de capital étaient intervenues avant cette date portant quant à elles sur 72.375 actions.

D'autre part, nous rappelons ci-après les délégations données au Président par l'Assemblée Générale au cours de l'exercice.

PV AG du 31/10/2019

2<sup>e</sup> Résolution - Délégation donnée au président à l'effet d'émettre et d'attribuer à titre gratuit un nombre maximum de 3.800 BSPCE, donnant chacun droit à la souscription d'une action ordinaire de la Société d'une valeur nominale de 1 euro, représentant une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 3.800 euros

3<sup>e</sup> Résolution - Délégation donnée au président à l'effet de procéder à l'émission d'un nombre maximum de 3.800 BSA, donnant chacun droit à la souscription d'une action ordinaire de la Société d'une valeur nominale de 1 euro, représentant une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 3.800 euros.

PV AG du 23/12/2019

11<sup>e</sup> Résolution - Délégation conférée au Président pour l'émission de 51.624 BSA chaque BSA permettant de souscrire 1 action ordinaire.

15<sup>e</sup> Résolution - Délégation conférée au Président pour l'émission de 51.624 BSPE donnant droit à la souscription d'un montant maximum de 51.624 actions ordinaires

18<sup>e</sup> Résolution - Emission de 41.484 BSA (dits BSA-Ratchet C)

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Afin de permettre à LumApps INC (filiale à 100%) de bénéficier des moyens de financement adaptés à ses objectifs de conquête de marché et d'améliorer sa situation bilancielle, il a été procédé le 22 Mai 2020 à une augmentation de capital en utilisant les créances inter compagnies détenues sur l'entreprise (prêt de 6.150.000 USD + créances opérationnelles de 8.520.008 USD), et auxquelles viendra s'ajouter, pour les besoins de 2020, un apport en numéraire de 12.000.000 USD.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

- Installations gén. agencements 8 ans
- Matériel informatique 3 à 4 ans
- Mobilier 5 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport sont imputés sur les primes d'émission et de fusion et, en cas d'insuffisance, comptabilisés en charges.

Les frais d'augmentation de capital de 2.254.351 Euros ont ainsi été imputés sur la prime d'émission, qui, après imputation, s'élève à 64.584.750 Euros.

### Immobilisations incorporelles

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par : par les différents règlements complémentaires postérieurs, et à jour à la date d'établissement desdits comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LUMAPPS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

LUMAPPS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporées	TOTAL II	5 225		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol d'autrui			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.	Instal. génè., agents & aménagts const.			
	Autres immos corporelles	Instal. génè., agents & aménagts divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers	152 666 202 124		344 022 178 273
Avances et acomptes					
TOTAL III		354 791			522 294
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations	2 403 169			2 190 726
	Autres titres immobilisés	133 090			383 876
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL IV		2 536 259			2 574 602
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		2 896 274			3 096 897

CADRE B	IMMOBILISATIONS	par virt poste	Diminutions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével.	TOTAL I			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II		5 225	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol d'autrui			
	Inst. tech., mat. outillage indus.	Ins. gal. agen. amé. div.			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Mat. bureau, info., mob. Emballages récup. div.	2 522		496 688 377 875
Immos corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL III		2 522		874 563	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations	4 593 895			
	Autres titres immobilisés	32 437			484 529
Prêts & autres immob. financières					
TOTAL IV		32 437		5 078 424	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		34 959		5 958 212	

## ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	5 157			5 157
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
	Inst. techniques matériel et outil. industriels				
	Inst. générales agencem. amén. div.	33 775	36 968		70 743
Autres immos corporelles	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	90 169	98 505	89	188 584
	Emballages récupérables divers				
	<b>TOTAL</b>	<b>123 944</b>	<b>135 473</b>	<b>89</b>	<b>259 328</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>129 101</b>	<b>135 473</b>	<b>89</b>	<b>264 485</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	Différentiel de durée	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissements								
<b>TOTAL</b>								
Immob. incorporelles								
<b>TOTAL</b>								
Constr.	Terrains							
	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
	Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
	Emballages récup. divers							
<b>TOTAL</b>								
Frais d'acquisition de titres de participations								
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>								
<b>Total général non ventilé</b>								
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler							
	Primes de remboursement des obligations							

# ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

LUMAPPS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détermination de la valeur actuelle

La valeur vénale est retenue pour déterminer la valeur actuelle

## MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement Autres immobilisations incorporelles Terrains Constructions Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag. cons. Inst. techniques matériel et outillage industriels Inst. générales agencem. amén. div. Autres immob. corporelles Matériel de transport Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers Titres mis en équivalence Titres de participations Immob. financières Autres			
<b>TOTAL</b>			
Stocks Créances Valeurs mobilières de placement	300		300
<b>TOTAL GENERAL</b>	300		300

# PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	95 000				95 000
<b>TOTAL</b>	<b>95 000</b>				<b>95 000</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
d'exploitation					
financières					
exceptionnelles					

## LUMAPPS TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Informations financières (5)	Filiales et participations (1)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
	Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI DESSUS (2) (3)	1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)						
	LUMAPPS INC - 101 Greenwich Street - Suite 10 10001 NEW YORK - LUMAPPS KK - 0 Hills South Tower 16F Rappongi 106035 TOKYO	100 395	100 395	100 395	4 451 000	8 005 699	-1 483 331
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)	B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS						
	1. Filiales non reprises au § A : b. Filiales Françaises n. Filiales étrangères						
2. Participations non reprises au § A : n. Filiales étrangères							
2. Participations non reprises au § A : n. Dans des sociétés étrangères b. Dans des sociétés étrangères							
Capital (6)	42 500	42 500	42 500				
Reserves et reparat à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	5 278 976	100 000	100 000				
Quote-part du ca détenu en %	100,00	100,00					
titres détenus (7) (8)							
Nette							

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).  
 (2) Dont la valeur d'un dividende excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société assemblée à la publication. Lorsque la société a une autre à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne que des renseignements que globalement (3) B) en dividendes (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).  
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.  
 (4) Rembourser au point de bilan la part de l'entité, par suite d'une dérogation, ne serait pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.  
 (5) Montant au point de bilan la part de l'entité, par suite d'une dérogation, ne serait pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.  
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.  
 (7) En euros lorsque l'entité française pour présenter ses comptes.  
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'exercice et dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.  
 (9) Montant dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et dans la colonne Observations.  
 (10) Si l'agent d'un exercice doit la décrire ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

## ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	4 451 000		4 451 000
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	484 529		484 529
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	360	360	
	Autres créances clients	11 365 290	11 365 290	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques	158 008	158 008	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	29 201	29 201		
Charges constatées d'avance	515 992	515 992		
<b>TOTAUX</b>		<b>17 004 381</b>	<b>12 068 852</b>	<b>4 935 529</b>
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

LUMAPPS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	
Exploitation	515 992
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>515 992</b>
MONTANT	

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	973 125
Autres créances	18 114
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>991 239</b>
MONTANT	

**CAPITAUX PROPRES**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	515 232,00	1,00
Titres émis pendant l'exercice	224 859,00	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice	375,00	1,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	739 716,00	1,00

# LUMAPPS

## ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
Emprunts & dettes à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)	2 581 452	577 032	1 964 421	40 000
Fournisseurs & comptes rattachés	3 470 525	3 470 525		
Personnel & comptes rattachés	870 542	870 542		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	778 450	778 450		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres	597 378	597 378		
Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques	238 960	238 960		
Autres impôts, taxes & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpes rattachés				
Groupe & associés (2)	46 930	46 930		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	84 693	84 693		
Deite représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 403 068	5 403 068		
<b>TOTAUX</b>	<b>14 071 999</b>	<b>12 067 578</b>	<b>1 964 421</b>	<b>40 000</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	215 828			
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Renvois				

**COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>MONTANT</b>
Exploitation	5 403 068
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>5 403 068</b>

**CHARGES À PAYER**

<b>CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>MONTANT</b>
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	248
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	483 755
Dettes fiscales et sociales	1 417 380
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	32 673
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>1 934 056</b>

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## ENGAGEMENTS

LUMAPPS

### INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 97 314,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 0,75 %

Table de mortalité TPRV93

Départ volontaire à 67 ans

Taux de turn over 2,00 %

Taux de charges sociales 45 %

Taux revaloris.salaires 2 %

### AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

218.000 Euros ont été garantis par nantissement pour la location des bureaux situés 23 Rue Louis le Grand 75002 PARIS.

**LES EFFECTIFS**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**LES EFFECTIFS**

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Personnel salarié :</b>	<b>107,00</b>	<b>65,00</b>
Ingénieurs et cadres	97,00	59,00
Agents de maîtrise	3,00	
Employés et techniciens	3,00	4,00
Ouvriers		
Apprentis et contrats pro	4,00	2,00
<b>Personnel mis à disposition :</b>		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

			<b>Chiffre d'affaires</b>
		6 694 384	5 255 807
		6 694 384	5 255 807
		CA France	CA Export
		11 950 191	11 950 191
		<b>PRODUITS</b>	<b>Total</b>
		ABONNEMENTS, PRESTATIONS	

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

**CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT**  
 LUMAPPS  
 Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS**

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
PENALITES ET CONTRAVENTIONS	80	
TRANSACTION LITIGE CLIENT	83 000	
CH EXCEPTIONNELLES REGUL DIVERSES	1 765	
VALEURS COMPTA. ACTIF CEDES CO	2 433	
PDTS EXCEPTIONNELS DIVERS		4 004
PDTS CESSION ELTS D'ACTIFS CEDES		2 252
<b>TOTAL</b>	<b>87 278</b>	<b>6 256</b>

DÉSIGNATION		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
TRANSFERT DE CHARGES INTERCO LUMAPPS INC		2 489 427		
TRANSFERT DE CHARGES INTERCO LUMAPPS KK		6 643		
TRANSFERT DE CHARGES DIVERSES		5 397		
<b>TOTAL</b>		<b>2 501 467</b>		

Les transferts de charges comprennent principalement les management, services et licences fees facturées aux filiales soit un montant de 2.496.070 Euros.

TRANSFERTS DES CHARGES

**LUMAPPS**  
**TRANSFERTS DES CHARGES**  
 Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**ANNEXE COVID-19**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Information au titre d'un évènement post-clôture**

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur à la clôture de l'exercice qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31/12/2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31/12/2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

**Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice :**

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

Si nous n'avons pas constaté d'ores et déjà de baisse de chiffre d'affaires, cette crise se traduit néanmoins par

- Un niveau de conquête commerciale trois fois inférieur à celui de 2019 à fin Avril (0.5M€ vs. 1.5M€)
- Un niveau de résiliation près de trois fois supérieur à celui de 2019 sur la même période (200K€ vs. 80K€)

Aussi le budget 2020 consolidé a été revu à la baisse avec un niveau de conquête revu de moitié (10M€ vs. 20M€) et un impact significatif sur le chiffre d'affaires (-7M€).

Des actions de réduction des coûts ont été menées (réduction des dépenses de Marketing, diminution du nombre de recrutements prévus sur l'ensemble des métiers).

La société, à la suite de la levée de fonds réalisée en Décembre 2019 dispose de ressources lui permettant de poursuivre ses opérations au-delà du 31.12.2020

SXLUMAPPS  
Société par actions simplifiée au capital de 739.716 euros  
Siège social : 75, rue François Mermet, 69190 Tassin La Demi-Lune  
788 743 474 RCS Lyon

---

ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES

DU 6 JUILLET 2020

**PROCES-VERBAL**

L'assemblée générale des associés de la société Lumapps en date du 6 juillet 2020 a adopté la résolution suivante :

Deuxième résolution

*Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2019*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de majorité requises par les statuts,  
connaissance prise du rapport de gestion du président,

constatant que les pertes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élèvent à 3.353.931,36 euros,

**décide** d'affecter ladite perte au compte « primes d'émission » qui, au résultat de cette affectation, sera ramené à la somme de 63.437.343,97 euros.

Il est rappelé, conformément aux dispositions légales, qu'il n'a été distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Extrait certifié conforme par le président-

DocuSigned by:  
  
D099DB6B6A5041E...

---

4 Dames Développement  
Représentée par Sébastien Ricard